



PAYS COUSERANS

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Axes de développement

Sommaire

- Projet Culturel du Couserans : rappel des objectifs et de la méthode p. 1
- Les axes proposés au regard des objectifs de politique générale p. 2
- Les orientations proposés au regard de l'état des lieux p. 2
- Les éléments transversaux du projet culturel de territoire p. 3
- Le soutien aux acteurs structurants p. 4
- Le renforcement des lieux d'expression p. 5
- Le soutien aux fondamentaux de l'action culturelle p. 5

Projet Culturel du Couserans : rappel des objectifs et de la méthode

- Objectifs :
 - ✓ Innover en plaçant la culture comme une dimension majeure de la politique de développement local du Pays.
 - ✓ Définir le cadre d'intervention et les priorités en matière de développement culturel
- Méthode privilégiée :
 - ✓ S'appuyer sur les ressources culturelles locales et les associations structurantes
 - ✓ Recruter un chargé de mission, professionnel de la culture clairement identifié sur le territoire, en charge de l'animation et de la coordination du projet culturel.
 - ✓ Constituer un organe de réflexion et de pilotage légitime, l'office culturel de Pays pour :
 - proposer une politique territoriale de la culture,
 - faire vivre les orientations de cette politique,
 - procéder à l'évaluation des projets au regard des objectifs territoriaux,
 - être un interlocuteur de l'action culturelle en Couserans pour ses partenaires

Les axes proposés au regard des objectifs de politique générale (Charte de Pays)

- Stratégie d'organisation interne
 - ✓ **Renforcer la cohésion territoriale** en favorisant une meilleure expression de chacun dans le respect et la compréhension de l'autre (sensibilisation des publics, médiation, partenariat).
 - ✓ **Rechercher la compétitivité économique et l'emploi** en encourageant les projets qui concourent à une dynamique économique, pour le porteur de projet comme pour le territoire (emploi, professionnalisation, mutualisation, formation).
 - ✓ **Développer les capacités d'accueil et l'offre de services aux populations** en rééquilibrant l'offre culturelle au profit des résidents permanents, notamment des scolaires (favoriser la création, la diffusion et l'éducation artistique, doter le territoire en infrastructures culturelles).

- Stratégie de l'authenticité et des spécificités
 - ✓ **Maîtriser l'évolution de l'espace et valoriser la diversité patrimoniale** par des actions culturelles adaptées (lieux de travail, d'ateliers, de résidence et de diffusion).
 - ✓ **Permettre l'appropriation des qualités territoriales par la population** en favorisant la médiation et la sensibilisation des publics les plus éloignés de la culture au travail des artistes installés dans le Couserans.
 - ✓ **Développer les produits et les savoir-faire de qualité** en soutenant les actions et les acteurs culturels (formation professionnelle, notamment).

- Stratégie d'ouverture notamment frontalière
 - ✓ **Nouvelles solidarités et coopérations frontalières** en soutenant les initiatives artistiques et culturelles qui fédèrent et oeuvrent dans le sens d'un rapprochement avec l'Espagne.
 - ✓ **Désenclavement et positionnement dans les réseaux** en favorisant les échanges artistiques et la découverte de pratiques différentes.
 - ✓ **Promotion du territoire** à travers l'identification de l'action culturelle de qualité et notamment un évènement artistique d'envergure.

Les orientations proposées au regard de l'état des lieux

- Construire une politique culturelle partenariale cohérente à l'échelle du Pays
- Favoriser une organisation et une action en réseau
- Rééquilibrer l'offre au profit de la population permanente
- Favoriser la présence de la création d'aujourd'hui par la collaboration avec des structures départementales, régionales, nationales et frontalières
- Améliorer l'équipement culturel du territoire
- Positionner le Pays comme niveau pertinent de mise en cohérence des initiatives en matière de patrimoine tout en faisant évoluer les modalités de mise en valeur de ses nombreuses ressources

Les éléments transversaux du projet culturel de territoire

Le Pays Couserans poursuit un objectif global de développement d'une offre culturelle de qualité, cohérente et pérenne à travers :

- La concertation avec les partenaires publics
- La coordination des acteurs locaux pour améliorer l'offre culturelle
- L'information et la communication
- Le soutien aux projets et l'accompagnement des structures
- La mutualisation des moyens et des équipes
- La mise en réseau des acteurs
- La prise en compte des besoins des enfants et des jeunes
- La création d'un équipement culturel pluridisciplinaire

Le soutien aux acteurs structurants

Les cinq principaux acteurs ne constituent pas une liste exhaustive des porteurs de projet sur lesquels peut s'appuyer la dynamique culturelle du Pays. Cependant, ils structurent le territoire.

- **L'école de musique de Saint-Girons** doit être confortée dans son positionnement comme école de musique du Pays Couserans et pouvoir pérenniser ses projets partenariaux, notamment dans le domaine des musiques actuelles. Le développement de l'enseignement artistique du Pays en général s'inspirera de son action.
- **Intervalle** (art contemporain) souhaite pouvoir redéployer son activité dans d'autres espaces, asseoir sa démarche et professionnaliser certaines de ses fonctions d'organisation et de fonctionnement. L'association se positionne sur un projet partenarial patrimoine/ tourisme et création contemporaine.
- **Act en scène** (spectacle vivant) conduit une action culturelle exemplaire dans le Séronais qui devrait pouvoir se généraliser sur le territoire en partenariat notamment avec la Scène Nationale de Foix.

- Le pôle structurant musiques actuelles **Art Cade** lie la formation, la résidence d'artistes et propose la seule programmation régulière sur l'ensemble du Pays.
- **Le centre d'interprétation éclaté du patrimoine** établie la cohérence de la politique patrimoniale du Couserans et valorise les projets qui mettent en valeur les sites, la culture et l'histoire du territoire.

Le renforcement des lieux d'expression

- La création d'un pôle culturel de Pays, financé et géré par les 8 communautés de communes adhérentes du Syndicat de Pays, implanté dans le Saint-Gironnais réunissant une salle de spectacles d'environ 450 places, des espaces d'exposition, des salles de travail, l'école de musique de Pays et un lieu convivial d'échanges et de rencontres est nécessaire pour permettre le développement d'une véritable politique culturelle.
- Un inventaire des lieux publics ou privés permettant une expression culturelle et l'étude des complémentarités et des synergies entre ces différents lieux et le pôle culturel permettra de diffuser différentes formes artistiques sur tout le territoire.
- L'amélioration des conditions matérielles (et humaines) de l'accueil des artistes renforcera cette offre artistique régulière.
- La participation à la concrétisation d'un projet culturel global pour le Palais des Evêques de Saint-Lizier en établissant des liens avec la création contemporaine et le centre d'interprétation du patrimoine.

Le soutien aux fondamentaux de l'action culturelle

- Accompagner la mise en place du schéma de développement dans le domaine du livre et de la lecture, terminer le maillage du territoire et favoriser la mise en réseau des médiathèques intercommunales
- Soutenir le schéma des enseignements et de l'éducation artistiques en se positionnant comme coordinateur des actions à l'échelle du Pays
- Favoriser la présence de la création contemporaine.